

BELIN·BÉLIET

AVRIL 2021 LA LETTRE D'INFORMATION

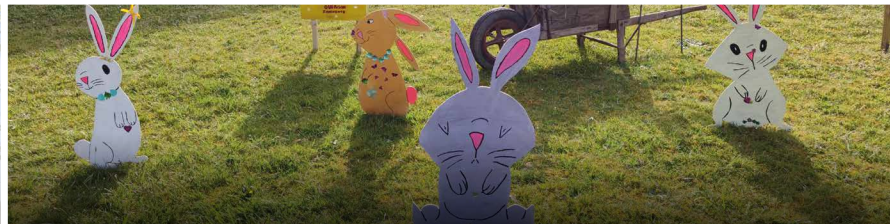
numéro 2



**TOUR D'HORIZON
SUR LE BUDGET 2021**



Arbre de Pâques 2021 réalisé par les enfants de l'ALSH



« LE BUDGET 2021 EST MESURÉ ET SOLIDAIRE »

Voté le 15 avril 2021, après plus d'un an de crise sanitaire, le budget 2021 de Belin-Béliet se veut pragmatique et prudent vu le contexte. Pour poursuivre les actions les plus structurantes, maîtriser les charges et éviter un endettement trop important, la commune a rédigé un plan pluriannuel d'investissements. Une feuille de route stricte, mais qui intègre l'ambition de la Ville, notamment dans le domaine culturel. Entretien avec Jean-Pierre Ducournau, 1^{er} adjoint aux Finances, Affaires générales, Personnel, Emploi.



**Jean-Pierre
Ducournau,**

1^{er} adjoint

**« NOUS
NE TOUCHONS
PAS AUX TAXES
COMMUNALES »**

« En cette période délicate, il faut savoir jouer la carte de la solidarité. Avoir recours à l'augmentation des taxes ne nous apparaît pas opportun. »

QUELS SONT LES GRANDS PRINCIPES QUE VOUS AVEZ RESPECTÉS POUR BOUCLER CE BUDGET ?

Nous avons bâti un plan pluriannuel d'investissements sur six ans. Cette nouveauté nous permet d'être mesurés et rigoureux. Nous voulons notamment mieux contrôler le niveau de l'emprunt et l'endettement de la commune. Ce budget 2021 est contraint par des engagements pris par l'équipe précédente. Engagements que nous sommes forcés de respecter : je pense par exemple aux travaux sur l'axe principal de la commune dans le cadre de la Convention d'Aménagement de Bourg (CAB). Même si le Département prend à sa charge une partie du coût des trois tranches du chantier, la participation de la commune est élevée. Cette année, nous ne pourrons pas compter sur des recettes exceptionnelles : la réserve foncière de la municipalité s'amenuise. Par solidarité avec nos concitoyens touchés par la crise, nous n'augmenterons pas le taux des taxes communales. Néanmoins, le recours à l'emprunt restera très limité car nous ne voulons pas augmenter le montant de l'endettement communal.

À CE JOUR, QUELLE EST LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE ?

Le trésorier qui a étudié nos comptes nous indique que la situation est saine, même si nos dépenses de fonctionnement sont à surveiller. Belin-Béliet n'est pas riche, mais elle peut compter sur des finances stables et un fort potentiel d'innovation. La preuve : la commune a été distinguée par le dispositif « Petite ville de demain ». Ce programme de l'État reconnaît la capacité de Belin-Béliet à inventer et à créer de la valeur. Il a pour objectif de donner aux élus et aux intercommunalités de moins de 20 000 habitants les moyens de concrétiser leurs projets de territoire. C'est une bonne nouvelle : l'État va nous aider à subventionner des projets importants pour Belin-Béliet et ses habitants.

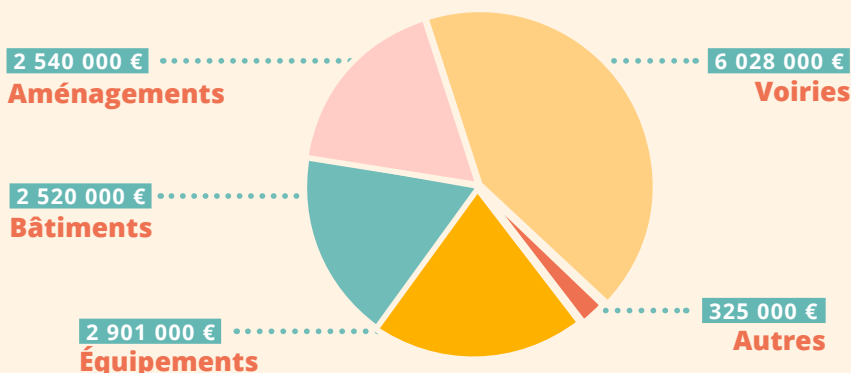
JUSTEMENT, QUELS SONT LES PROJETS PHARES DE CE NOUVEAU BUDGET ?

Comme je le disais, le budget 2021 fait encore une place prépondérante au chantier de la CAB en centre-ville. Il prévoit également 360 000 euros de travaux de voirie ; le financement de la création d'un nouveau cimetière car les trois autres arrivent à saturation. 240 000 euros sont d'ores et déjà bloqués cette année pour ce projet qui s'étend jusqu'en 2024.

Nous avons aussi budgétiser 100 000 euros pour un équipement destiné à la jeunesse.

Enfin, nous ne perdons pas de vue nos ambitions pour Belin-Béliet, qui pourrait devenir le pôle culturel de la Communauté de Communes.

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENTS ET DE SERVICES (PPIS) VOTÉ POUR 2021 À 2026



Lettre d'information, Mairie de Belin-Béliet, 29 avenue Aliénor, 33830 Belin-Béliet, Tél. 05 56 88 00 06, Fax 05 56 88 01 25 - www.belin-beliet.fr - Rédaction : Cyrille Declercq - Création et mise en forme : KA2 Communication, Bordeaux. Crédits photos : Ville de Belin-Béliet. Document imprimé par Laplante à 3 000 exemplaires dans le respect de l'environnement sur papier provenant de forêts gérées durablement.

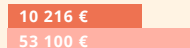
LE BUDGET, MODE D'EMPLOI

POURQUOI UN BUDGET ?

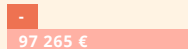
Un budget communal fait état des prévisions de dépenses et de recettes de la collectivité pour l'année à venir. Cet acte majeur dans la vie d'une commune est aussi un acte politique, au sens où il traduit les choix de la collectivité et sa vision de l'avenir. Aussi, services et élus travaillent de concert à sa préparation pendant de longues semaines. Chaque année, le budget est un point d'étape sur la situation financière de la commune, en même temps qu'il établit une feuille de route pour les mois, voire les années futures.

DÉPENSES ■ INVESTISSEMENT ■ FONCTIONNEMENT

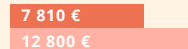
SÉCURITÉ ET SALUBRITÉ PUBLIQUES



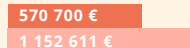
CULTURE



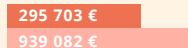
LOGEMENT



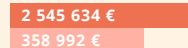
ENSEIGNEMENT - FORMATION



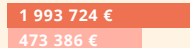
SPORT ET JEUNESSE



AMÉNAGEMENTS ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT



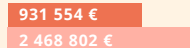
OPÉRATIONS NON VENTILABLES



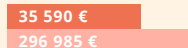
INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTÉ



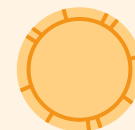
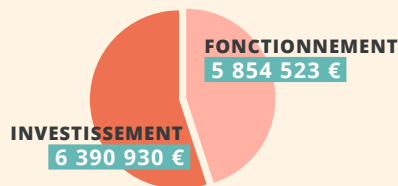
SERVICES GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES



FAMILLE



TOTAL



COMMENT LIRE UN BUDGET ?

Le budget se vote en équilibre en recettes et en dépenses pour chaque section :

- **fonctionnement** : cette section regroupe toutes les dépenses et les recettes nécessaires au fonctionnement de la collectivité (personnel, fournitures, taxes...)

- **investissement** : cette section retrace les dépenses et les recettes qui ont un impact sur le patrimoine de la collectivité.

Pour 2021, le budget global de la Ville de Belin-Béliet s'équilibre à 12 245 454 € (dont le budget eau et assainissement 1 930 678 €).

